

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Services de cybersécurité managée ArgosAI

CGV v1.0 — Mars 2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre ArgosAI, prestataire de services de cybersécurité, et tout client souhaitant souscrire aux services proposés. Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

ARTICLE 1 — IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE

ArgosAI — Prestataire de services de cybersécurité spécialisé pour les études notariales. Siège social : France. Contact : contact@argosai.fr

ARTICLE 2 — SERVICES PROPOSÉS

ArgosAI propose des services de surveillance cybersécurité 24h/24, d'analyse des menaces par intelligence artificielle, de détection des fraudes au RIB, de conformité CSN 2027 et de sensibilisation des collaborateurs.

ARTICLE 3 — TARIFS

Les tarifs en vigueur sont :

- ArgosAI Étude : 299€/mois (1-5 postes)
- ArgosAI Étude + Mail : 450€/mois
- ArgosAI Pro : 599€/mois (jusqu'à 20 postes)

ARTICLE 4 — MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue par prélèvement mensuel. Toute facture non réglée sous 30 jours entraînera la suspension du service.

ARTICLE 5 — DURÉE ET RÉSILIATION

Les abonnements sont sans engagement. La résiliation doit être notifiée par email à contact@argosai.fr avec un préavis de 30 jours.

ARTICLE 6 — RESPONSABILITÉ

ArgosAI s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de votre infrastructure. ArgosAI ne saurait être tenu responsable en cas de force majeure.

ARTICLE 7 — DONNÉES PERSONNELLES

Le traitement des données est conforme au RGPD. Voir notre Politique de Confidentialité pour plus de détails.

ARTICLE 8 — DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relève de la compétence des tribunaux français.